
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de
la société de transport de Trois-Rivières (STTR) tenue via Teams
le mardi 5 août à 12 h 00**

Personnes présentes	M. Michel Byette	Président
	M. François Dubois	Vice-président et représentant des usagers du transport adapté
	Mme Anaïs Michaud-Cloutier	Administratrice
	Mme Karine Descôteaux	Administratrice et représentante des usagers du transport régulier.
	M. Léon Gatien	Administrateur
	Mme Célia Kingsbury	Administratrice
	Mme Alexandra W. Laudé	Administratrice
Personnes ressources	Mme Caroline Cinq-Mars	Directrice des services administratifs et trésorière
	M. Patrice Dupuis	Directeur général et secrétaire corporatif
	M. Jimmy Nolette	Coordonnateur

1. **Mot de bienvenue**

M. Patrice Dupuis, directeur général et secrétaire corporatif, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. **Prise des présences**

M. Patrice Dupuis procède à la prise des présences et le quorum est constaté.

3. **Déclaration d'intérêt**

Aucun membre ne déclare son intérêt sur l'un ou l'autre des sujets à l'ordre du jour.

4. **Résolution pour l'acquisition de licences, service d'implantation et l'intégration d'un progiciel de gestion intégrée (PGI)**

(45-25) ENTENDU QUE la société de transport de Trois-Rivières (STTR) nécessite l'implantation d'un progiciel intégré (PGI);

ENTENDU QUE la STTR doit procéder à la modernisation de son logiciel étant donné qu'il ne convient plus au besoin de gestion financière et d'informations financières de la STTR ;

ENTENDU QUE la STTR a procédé par appel d'offres, numéro 25-02-PGI, sur la plateforme SEAO.

ENTENDU QUE la STTR a reçu une seule proposition conforme.

IL EST PROPOSÉ PAR :

Mme Alexandra W. Laudé

APPUYÉE DE :

Mme Anaïs Michaud-Cloutier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE soit octroyée, à la suite du processus de sélection, la fourniture des licences pendant la période d'implantation, le service d'intégration d'un nouveau progiciel à la compagnie NEXUS Innovations inc. pour un montant de 300 218,00 \$ avant taxe.

QUE soit octroyée, la fourniture de l'abonnement annuel du système aux coûts de 59 606,40\$ avant taxes par année, pour trois (3) ans, soit un total de 178 819,20 \$ avant taxes.

QUE soit octroyée, sous réserve d'utilisation, une banque de 450 heures de services d'assistance technique pour trois (3) années, aux coûts annuels de 78 750,00 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

5. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR :

M. Léon Gatien

APPUYÉ DE :

M. François Dubois

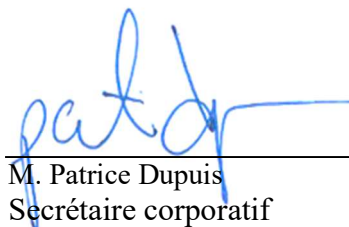
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la réunion soit levée à 12h15

ADOPTÉE



Michel Byette
Président



M. Patrice Dupuis
Secrétaire corporatif